*CSE ordinaire du 27 mai 2021*

**Déclaration suite à l’annonce de la suppression du service PMTO lors du CSE ordinaire du 30 mars 2021**

Lors du CSE ordinaire du 30 mars 2021, la direction du site Stellantis de Sochaux a annoncé la fin de l’activité de PMTO, le service outillage qui concerne 67 salariés (passés d’équilibre à sensible lors de l’Observatoire des Métiers), composés de 49 ouvriers, 17 Tam et 1 Cadre.

Cette annonce est justifiée par la direction par la baisse de charge de travail importante depuis des années et peu de rentabilité sur les pièces.

Les salariés concernés sont convoqués individuellement à une cellule de reclassement depuis le 6 avril. Les seules solutions proposées pour les salariés concernés, à savoir, plans de reconversions professionnels, mutations sur Vesoul et Mulhouse, passages de poste PRO à OP UEP, mutations pour RD2 sont pour l’instant bloquées, mutation d’op sur poste TAM impossible, départs dans le cadre du DAEC ne sont pas favorable aux salariés. Les conséquences de ces suppressions d’emplois peuvent induire des risques sérieux pour l’intégrité physique et morale des salariés face aux manques de perspectives pour leur avenir professionnels.

Suite aux très fortes inquiétudes exprimées par de nombreux salariés du secteur, conformément à l’article L.2315-27 du code du travail, les élus CGT au CSE ont demandé oralement lors du CSE ordinaire du 29 avril 2021 à ce qu’un CSE Extraordinaire est lieu, cette demande a été confirmée par écrit le 12 mai 2021 pour avoir des réponses à nos questions :

* **Que vont devenir les 67 salariés concernés de l’entité PMTO suite au classement du métier en sensible ?**
* **De quelle manière la fin de l’activité va se passer ? Dans quels délais ?**
* **Quelles solutions professionnelles durables ont été proposées pour ces salariés ?**
* **Combien de reclassement sont déjà en cours et combien y’en restent-ils ?**

La direction prétend que ces décisions s’imposent à elle. La CGT considère au contraire qu’elles découlent des choix de Carlos TAVARES mettant en place successivement les accords de compétitivités depuis 2014.

**De l’argent, l’entreprise sait en trouver la rémunération des dirigeants du groupe :**

* Lors du mariage entre PSA et FCA, le 8 mars 2021, les actionnaires ont décidés de se partager plus de 2,2 milliards d’euros d’actions Faurecia avec un bonus de 308 millions d’euros pour sceller leur union.

**Cette annonce a été accompagnée de l’objectif de faire 5 milliards d’euros d’économie par an !**

* Le 15 avril 2021, les actionnaires de Stellantis, ont décidé de s’attribuer un nouveau dividende exceptionnel de 1 milliard d’euro ! Cela équivaut au salaire de 40 000 salariés payés 25 000 net par an !

La suppression du service outillage de PMTO et les suppressions d’emplois qui l’accompagnent, font partie des nombreuses suppressions d’emplois déjà effectives et à venir, dans tous les secteurs du site, **les salariés font les frais de la course aux profits de Stellantis !**

**La CGT ne cautionne pas la fermeture du service PMTO et des suppressions d’emploi qui l’accompagnent, au contraire d’autres solutions sont possibles, les élus CGT au CSE réclament :**

* **Le maintien de tous les emplois du service pour chacun des 67 salariés concernés,**
* **Le maintien des métiers sur le site de Sochaux.**

*A Sochaux,*

*Le 27 mai 2021*